

# CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

## A 20H30

Date de convocation : 19/09/2016

Présents : PROST Jacques, Jean RAYMOND, PINGET Monique, MARION Marie-Noëlle, ROBIN Joël, MALANDRE Madeleine, MALANDRE Sophie, GOUJON Roland, LADARRE Patrice, LOPEZ Arlette, FRELIH Jean-Marc, ROYER Sylvie.

Absents excusés : Jacqueline TELLEZ, Michel MUGNERET (procuration à Jean-Marc FRELIH) et Francis SANCHEZ.

Secrétaire de séance : Sophie MALANDRE.

Le Procès Verbal de la réunion du 11/07/2016 est approuvé à l'unanimité.

### Projet de travaux aux écoles

Par délibération du 23/05/2016, le conseil avait autorisé le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'études en groupement conjoint représenté par l'Atelier Eau Carré. Ce dernier a présenté le 5 août dernier plusieurs projets aux différentes commissions concernées (scolaires, travaux et finances) et de nouveau le 12/09 aux membres du conseil municipal qui sont appelés, aujourd'hui, à se prononcer sur l'un des 4 choix proposés. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, choisit à l'unanimité le projet n°2 comprenant la construction d'une passerelle entre les 2 bâtiments maternelle et élémentaire, la transformation d'un ancien logement en salle de classe et la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments.

### Nouveaux statuts de la ComCom

Lors de sa séance plénière du 21/07/16 le conseil communautaire a adopté les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix contre et 2 abstentions, s'oppose à ces nouveaux statuts.

### Vente HLM en bloc Dijon Habitat à Villéo

Le Maire informe le conseil que DIJON HABITAT a décidé de recentrer son activité sur le périmètre de la Communauté Urbaine du Grand Dijon, ce qui implique la vente en bloc à VILLEO de 71 logements dont deux sont situés à Longchamp, section ZD n°106 et n°109. La commune est consultée sur cette transaction en tant que collectivité publique ayant accordé une garantie aux emprunts contractés pour l'achat de ces 2 logements en 1996. Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal.

### Convention avec l'Association Diocésaine - avenant

VU le bail emphytéotique signé en 1997 pour une durée de 50 ans, entre la commune et l'Association Diocésaine, concernant le presbytère et son extension,

VU l'avenant en date du 28/12/2006 restituant la jouissance du presbytère à la commune, l'Association Diocésaine conservant l'extension construite en 1997,

VU la convention en date du 2 mars 2007, relative à une mise à disposition de l'Association Diocésaine par la commune, de deux salles et une cuisine du Presbytère, entraînant une répartition des frais de chauffage entre les 2 parties,

VU le nouvel accord détaillé par avenant en date du 20 février 2013, pour l'occupation d'une salle par les enfants de l'accueil de loisirs,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de reprendre possession en totalité des locaux de l'ancien presbytère,
- **DECIDE** de rédiger un nouvel avenant à la convention détaillant ces nouvelles dispositions et libérant l'Association Diocésaine de sa participation aux frais de chauffage ;
- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant.

### Travaux de voirie RD24

Le montant des travaux à charge de la commune, estimé à 52 160 €, s'élève après appel d'offres à 51 540.48 € TTC.

Le marché a été notifié à l'entreprise Roger MARTIN le 27 juin 2016 pour un début de travaux prévu le 10 octobre.

Une réunion préparatoire aux travaux est programmée le 28/09 en mairie.

Le Maire rappelle que cette phase de travaux ne concerne que le tronçon de P.R. 3+145 à P.R. 3+210 (partie de la rue du lycée) qui inclut le rond-point pour une longueur totale de 65m.

### Création d'une place de stationnement PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Un devis est présenté au conseil pour la création d'une place de parking PMR aux abords de la salle des fêtes, pour un montant de 1 591.20 € HT. Avis favorable à l'unanimité.

## Groupement d'achat d'électricité au niveau de la nouvelle région Bourgogne-Franche Comté

La commune de Longchamp avait adhéré, par délibération du 30/03/2015, au groupement régional d'achat mis en place par les 4 syndicats d'énergie de Bourgogne. La création de la nouvelle région Bourgogne-Franche Comté impose une redéfinition du périmètre du groupement. Le conseil municipal, après délibération, approuve le nouvel acte constitutif à l'échelle de cette nouvelle région et adhère au groupement d'achat de gaz et électricité.

## Certification Forestière

La commune de Longchamp s'est engagée en 2012 pour 5 ans dans la certification forestière bourguignonne, Cette adhésion arrive à son terme le 31/12/2016. Il convient de la renouveler afin de poursuivre une politique de gestion de qualité. Le conseil décide à l'unanimité le renouvellement de cette adhésion .

## Vente de houppiers Parcelle 5 Forêt Communale

VU le volume exceptionnellement élevé de houppiers de chêne en parcelle 5 de la forêt communale,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **Valide le choix proposé par l'ONF d'un contrat d'approvisionnement négocié de gré à gré pour la vente des houppiers de la parcelle 5 en forêt communale de Longchamp.  
Ce contrat est passé avec l'Entreprise SAS- ONF ENERGIE**

Essence concernée : houppiers de chêne non démembrés et non façonnés et petits bois pour un volume approximatif envisagé de **345 m3**.

Mode de dévolution : vente de gré à gré à la mesure de bois équivalent sur pied, l'unité étant la tonne anhydre.

Par cette validation le conseil accepte la vente groupée conclue en application des articles L 214-7 et L 214-8 du Code Forestier : le prix de vente sera en totalité encaissé par l'Agent comptable Secondaire de l'ONF qui reversera à la commune la quote-part établie, diminuée de 1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF.

Le virement au propriétaire interviendra au plus tard à la fin du 2ème mois suivant l'encaissement effectif des sommes par l'acquéreur du lot regroupé.

Il s'engage en outre à assurer la bonne exécution du contrat à partir des produits extraits de son domaine forestier, une fois la proposition de prix acceptée par l'organe exécutif de la commune, et le contrat conclu par l'ONF.

## Tarif des affouages et des houppiers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, MAINTIENT le tarif des affouages à 15 € par lot et MAINTIENT le tarif des houppiers à 5 € le stère.

## Rapports sur les services EAU & ASSAINISSEMENT

Les rapports 2015 du délégataire, Lyonnaise des Eaux, sur les services publics Eau et Assainissement sont arrivés en mairie, le Maire en présente les points essentiels et signale qu'ils sont à disposition des conseillers.

## Convention zumba

La Commune de LONGCHAMP décide de mettre à disposition de l'association GYM JOIE, ayant son siège à Genlis, la salle des fêtes de LONGCHAMP, afin de dispenser des **cours collectifs de zumba**. En contrepartie de cette mise à disposition, l'association GYM JOIE versera une redevance annuelle de **50 €** à la commune. Une convention sera signée entre les 2 parties.

## INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ **Révision du PLU** : étude en cours pour une éventuelle modification du PLU.
- ✓ **Fibre optique** : prévue pour 2017
- ✓ **Travaux de point à temps** : terminés.
- ✓ **Eclairage public** : *Par délibération du 6 juillet 2015, le conseil avait décidé des coupures d'éclairage public de 23h à 5h du matin + coupure total du 15 juin au 15 août + pas de coupure les 24 et 31 décembre. Il avait été précisé : « Ces coupures seront effectuées à titre expérimental pour une année à l'issue de laquelle quelques aménagements pourront être apportés si besoin ».* Le maire propose d'attendre le bilan complet sur une année pour ensuite éventuellement proposer quelques aménagements aux coupures actuelles.

- ✓ **Conventions d'occupation des locaux par les associations** : elles seront mises en place progressivement à partir de la réunion des présidents d'association du 8 octobre prochain.
- ✓ **Rentrée scolaire** : calme - renforcement des mesures VIGIPIRATE – ligne tel/internet installée dans la classe annexe au bâtiment mairie.
- ✓ **Visite de l'assemblée nationale** par le conseil «jeunes », des parents et des élus, le 22/10/2016.
- ✓ **Cérémonie du 11 novembre** : au Monument aux Morts à midi suivie d'un vin d'honneur.
- ✓ **Publiphone et cabine téléphonique** : ils seront supprimés prochainement par ORANGE.
- ✓ **Petit Baillou** : articles en cours de rédaction.
- ✓ **Bibliothèque** : travaux de réfection pour l'été 2017 à l'étude.
- ✓ **Local douches** : mis à la disposition de l'ASL et, sur demande justifiée, aux associations de Longchamp.
- ✓ **Noël des Aînés** : préparation en cours.